



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Mont Orford : La MRC conclut l'entente prévoyant l'acquisition des actifs de la station

Magog, le 17 février 2011 – Lors de sa séance du 16 février dernier, le conseil de la MRC de Memphrémagog a adopté à l'unanimité une résolution autorisant la signature d'une entente avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) prévoyant l'acquisition par la MRC des actifs visés par la *Loi concernant le parc national du Mont-Orford*, et leur exploitation, de même que les conditions assurant la gestion environnementale du centre de ski et du terrain de golf.

« Des rencontres ont eu lieu au cours des dernières semaines avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de discuter du projet d'entente, du projet de bail et du projet de vente des actifs » a mentionné monsieur Gérard Marinovich, préfet de la MRC de Memphrémagog. « Ces rencontres ont été fructueuses, des gains importants ont été réalisés afin de faciliter l'opération de la station pour le prochain gestionnaire de telle sorte que nous en sommes venus à une entente. Nous nous étions engagés à franchir cette étape avant le 20 février 2011. C'est donc mission accomplie! » Il est prévu que l'entente soit signée d'ici la fin de la semaine.

En parallèle, des rencontres ont eu lieu avec les représentants du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du projet de la Société d'économie mixte.

De plus, le 11 février dernier, la MRC de Memphrémagog avait convié les candidats potentiels à une rencontre d'information. Les nombreux participants sont repartis satisfaits des réponses qu'ils ont obtenues à leurs questions. L'équipe technique travaille maintenant à répondre aux questions écrites qui ont été acheminées à la MRC, afin de faciliter la préparation des documents des candidats qui souhaiteront soumettre une proposition qui, rappelons-le, doit être transmise à la MRC de Memphrémagog d'ici le 23 mars prochain à 10 h.

« Des étapes importantes viennent d'être franchies dans ce dossier. Tout est mis en œuvre afin de réunir les conditions qui assureront la relance du centre de ski et du terrain de golf » a conclu monsieur Marinovich.

-30-

Source :

M. Guy Jauron
Directeur général
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 29

Information :

M. Gérard Marinovich
Préfet
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292